

EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- *Date de Convocation 16/05/2025
- *Date d’Affichage : 16/05/2025
- *Conseillers en exercice : 23
- *PRÉSENTS : 14
- *VOTANTS : 15

L’an deux mille vingt-cinq, le 22 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Étaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Madame Claudine BARRIE Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoints.

Monsieur Hervé BERTRAND, Monsieur Claude COLLINEAU, Madame Nadine DAGUENET, Monsieur David DUMEUNIER, Madame Murielle FANOUILLERE, Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Monsieur Dominique REVEILLERE.

Étaient absents excusés :

Madame Florence VILLE-VALLEE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN.

Monsieur Fodié DIARRA, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Sophie Rima GHADBAN, Monsieur Olivier SCARSETTO, Monsieur Thierry ROUSSELET, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR.

Monsieur Hervé BERTRAND a été désigné Secrétaire de séance.

DEL7 ADHESION DE LA COMMUNE DE VILLEJUST (91) AU SIGEIF

Le Conseil Municipal de Margency, à l’unanimité,

Vu les articles L.5211-18 et L.5212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5212-16 et 17 concernant les conditions d’adhésion de nouvelles collectivités ou structures à un Syndicat,
Vu la Convention de concession pour le service public de distribution de gaz signée le 28 Octobre 2022 ainsi que le contenu du cahier des charges annexé à cette convention,

Vu les statuts du SIGEIF, autorisés par arrêté préfectoral N°2014342-0031 en date du 8 décembre 2014, et notamment leur article 3 prévoyant l’admission de nouvelles communes dans le périmètre du SIGEIF,
Vu la délibération N°25-05 du 3 février 2025 du comité d’administration du SIGEIF autorisant l’adhésion de la Commune de Villejust (91) pour la compétence d’autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz,

Vu la la délibération du conseil Municipal de la commune de Villejust en date du 31 mars 2025, sollicitant son adhésion au SIGEIF pour la compétence en matière de distribution publique de gaz,

Considérant l’intérêt pour la commune des Villejust (91) d’ adhérer au SIGEIF au titre de la compétence d’autorité organisatrice du service public de distribution de gaz,

DELIBERE .

Article unique : La délibération du Comité du SIGEIF autorisant l’adhésion de la commune de Villejust (91) au titre de la compétence d’autorité organisatrice du service public de distribution de gaz est approuvée à l’unanimité,

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l’exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Préfecture le

Fait à Margency, le 23/05/2025

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.

Accusé de réception en préfecture
095218603895-20250523-DEL722052025-DE
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

